



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2938
22 novembre 2024
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Travailleurs licenciés, petits paysans étranglés Producteurs, sauvons-nous nous-mêmes!

(L'Internationale)



Santé
**Économies
scandaleuses**

Page 3

Train, bus, métro
**Émettre pour
mieux régner**

Pages 12, 14

Ukraine
**L'hécatombe
continue**

Page 8

Leur société

- Santé : encore une pilule à avaler 3
- Patronat : le travail ne lui coûte pas, il lui rapporte! 3
- Contre les violences faites aux femmes, manifestons samedi 23 novembre! 3
- Agriculteurs : difficultés des petits et calculs des gros 4
- Mercosur : postures hypocrites et rapports de force 4
- Liberté pour Georges Ibrahim Abdallah! 4
- Collectivités locales : l'austérité, c'est toujours pour les pauvres 5
- Les petites communes asphyxiées 5
- Budget à l'Assemblée : l'ouverture de la saison 2 5
- Marine Le Pen : dans le système jusqu'au cou 6
- Lyon : censure contre Salah Hamouri 6
- France-Israël : match sous haute propagande 6
- Restos du Cœur : la misère s'accroît 7
- Notaires : l'expropriation n'est pas à l'étude 7
- Guyane : sécheresse et profiteurs de crise 16
- G20 : le sommet des riches à taxer 16
- Cosmétiques : profits sans maquillage 16

Dans le monde

- Ukraine : escalade militaire et « diplomatie » 8
- Russie : le régime contre les grèves 8
- États-Unis : le pouvoir permanent des milliardaires 9
- Les enfants sans logement de New York 9
- Sénégal : après les élections législatives 10
- Afrique du Sud : mineurs assiégés par la police 10

Dans les entreprises

- Assurance-chômage : un accord de la honte 11
- Auchan - Clermont-Ferrand 11
- Gifi 11
- SNCF - Lyon 12
- Airbus Atlantic - Nantes 12
- Cantines - Saint-Denis 12
- Michelin : la colère des travailleurs licenciés 13
- À Cholet, à Vannes 13
- Bus de la RATP 14
- Bus de Cergy 14
- RATP ligne 5 14
- Clinique Francheville Périgueux 15
- Nos lecteurs écrivent 15

Les nôtres

- Notre camarade, Jean-Pierre Bouriaud 7

Travailleurs licenciés, petits paysans étranglés, producteurs, sauvons-nous nous-mêmes!

Lundi 18 novembre, les agriculteurs ont repris le chemin de la mobilisation. Ils ont le grand mérite de ne pas se laisser faire. Et quand ça ne va pas, ils passent à l'action. Cette combativité doit inspirer tous les travailleurs.

Car si beaucoup de petits et moyens agriculteurs sont maltraités, que dire des dizaines de milliers de salariés de l'automobile, de la chimie, de la sidérurgie et de la grande distribution qui risquent de se retrouver sans gagne-pain? Que dire des millions d'ouvriers, d'employés, de précaires forcés de se priver parce que des produits alimentaires de base restent hors de prix et que les salaires n'ont pas suivi l'inflation?

Pire, c'est encore aux travailleurs que le gouvernement veut imposer de nouveaux sacrifices pour éponger les déficits. C'est le monde à l'envers : ceux qui sont les plus utiles et les plus indispensables à la société sont menacés jusque dans leurs conditions d'existence, quand les grands parasites, les financiers, les actionnaires, les milliardaires se vautrent dans un luxe extravagant.

Pendant que les travailleurs de Michelin ou d'Auchan, menacés de licenciement, vivent dans l'angoisse de ce qu'ils vont devenir, les membres des familles Michelin ou Mulliez mènent des vies de pachas. Pendant que certains agriculteurs triment du matin au soir, sans savoir s'ils réussiront à se verser un salaire, l'argent coule à flots dans les caisses des trusts de l'agroalimentaire, de la chimie des engrais, des semenciers, des fabricants d'engins agricoles, de la grande distribution et des banques qui les étranglent.

Oui, il n'y a aucune raison de se laisser marcher dessus et la lutte collective est la seule et unique voie pour se faire respecter! Mais encore faut-il savoir pour quelles revendications se battre et contre qui.

La mobilisation des agriculteurs, organisée par la FNSEA, est dirigée contre le traité commercial que l'Union européenne est en train de conclure avec l'Amérique latine, le Mercosur. Mais celui-ci n'est pas encore en place, ce n'est donc pas lui qui est responsable de leurs difficultés actuelles.

Agiter le Mercosur comme un chiffon rouge, c'est cacher l'essentiel : la domination des capitalistes les plus gros sur les producteurs plus petits. Ces derniers sont toujours pris en étau entre leurs fournisseurs et leurs acheteurs que sont l'industrie agroalimentaire et la grande distribution.

Par exemple, la famille Besnier, propriétaire du

groupe Lactalis, et à la tête d'une fortune de 40 milliards d'euros, a décidé de réduire sa collecte de lait pour garantir ses marges. Cinq cents éleveurs laitiers se retrouvent sans acheteur. Combien d'entre eux mettront la clé sous la porte?

Les petits agriculteurs, comme les salariés, vivent sous le diktat du grand capital, et leur travail engraisse une série de parasites. Les plus gros agriculteurs, eux, jouent dans la cour des grands. À l'image du dirigeant de la FNSEA, Arnaud Rousseau, patron du groupe Avril (marques Lesieur, Puget...), ils profitent du commerce international en multipliant les exportations.

Tous les agriculteurs n'ont donc pas les mêmes intérêts. Les petits exploitants sauront-ils imposer les leurs, ou tireront-ils les marrons du feu pour les plus gros? L'avenir nous le dira.

Comme les petits agriculteurs, les travailleurs attaqués doivent viser les véritables responsables. Et ces responsables que sont Michelin, Stellantis, Valeo se cachent tous derrière la concurrence internationale qu'ils appellent « déloyale » quand ils sont perdants. Ce discours est repris par tous les politiciens et parfois par les grands chefs syndicaux. Mais dénoncer les Chinois ou les Brésiliens, c'est exonérer de sa responsabilité le patronat que l'on a en face de nous, et c'est réduire les travailleurs à l'impuissance.

Les trusts capitalistes qui pleurnichent sur la concurrence étrangère défendent les lois du marché et la concurrence à l'échelle nationale et internationale. Et ils en sont les acteurs principaux car, pour eux, la concurrence est le seul moyen « d'aller manger dans la gamelle du voisin », comme l'avait si élégamment dit le PDG de Stellantis, Carlos Tavares.

L'unique préoccupation de ces rapaces est de s'entre-dévorer pour gagner des parts de marché et être plus profitables que leurs rivaux. Le tout, bien sûr, avec la peau des travailleurs.

Alors, ouvriers, employés, cheminots, travailleurs du public et petits agriculteurs n'ont pas le choix : pour être respectés, il leur faut se battre pour leurs intérêts de classe contre le grand patronat qui les exploite, contre sa rapacité et la folie de son système. Il faut se battre dans la perspective d'une toute autre société, une société organisée collectivement, planifiée et débarrassée de la concurrence aveugle.

Nathalie Arthaud



MARC BERNARD RADIO FRANCE

Santé : encore une pilule à avaler

Chaque mois, chaque semaine les annonces pleuvent qui visent toujours les mêmes têtes : baisse de la durée d'indemnisation et du montant des indemnités pour les chômeurs, jours de carence supplémentaires en cas de maladie pour les fonctionnaires, suppression d'un jour férié pour tous.



Voilà maintenant l'annonce d'une baisse du taux de remboursement des médicaments et des consultations par la Sécurité sociale. À la recherche de quelques milliards, lors de la discussion du projet de loi de financement de la Sécurité

sociale à l'Assemblée, le gouvernement proposait il y a trois semaines une baisse de 10 % du taux de remboursement des consultations médicales par l'Assurance maladie. Maintenant, au Sénat, la ministre de la Santé a dit en pincer pour une

baisse du remboursement qui ne serait « que de 5 % ». Mais elle ne toucherait pas seulement les consultations médicales, mais aussi les médicaments. Si cette mesure est finalement retenue, en 2025, chez le médecin, la consultation devrait être remboursée à 65 % au lieu de 70 %. Chez le pharmacien, les différents taux de remboursement des médicaments en fonction du service médical rendu (65 %, 30 % et 15 %) seraient tous abaissés de 5 %.

Chacun connaît la suite. Le reste à charge sera alors remboursé à ceux qui ont une complémentaire santé ou une mutuelle. Les tarifs des cotisations subiront donc une nouvelle hausse, le nombre de ceux qui ne peuvent pas les payer augmentera et ils rejoindront les quelque trois millions de personnes qui, déjà, faute de mutuelle ou d'assurance santé, renoncent à se soigner.

Il y a des dizaines d'années que l'on parle du « trou de la Sécu ». Pour le colmater, les assurés sociaux ont subi toutes les attaques, tous les rackets. Les plus

récents ont été la « participation forfaitaire » de 2 euros non remboursables pour chaque consultation ou acte médical, les « franchises médicales » de un euro par boîte de médicaments et par acte paramédical et de 4 euros par transport sanitaire. C'est que, entend-on, il faut « responsabiliser les assurés afin de limiter la surconsommation de frais de soins ».

Dans le même temps, dès lors que le gouvernement

laisse planer le flou d'une modeste contribution à acquitter par les laboratoires pharmaceutiques, les fabricants de dispositifs médicaux et les laboratoires d'analyses médicales crient au charron, pleurent et obtiennent bien souvent satisfaction. Parce qu'ils sont les amis choyés des gouvernants, ceux qui sont dans leur camp. L'autre camp, celui des travailleurs, doit déçûment se faire entendre.

Sophie Gargan

Contre les violences faites aux femmes, manifestons samedi 23 novembre !

En 1999, l'ONU a fait du 25 novembre la Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. L'institution relevait alors que 70 % des femmes, à l'échelle mondiale, étaient un jour ou l'autre confrontées à la violence, le plus souvent celle de leur compagnon ou d'un autre proche, mais aussi d'un collègue de travail ou d'un agresseur anonyme.

Vingt-cinq ans plus tard, si on parle davantage, du moins dans les pays les plus riches, des violences faites aux femmes, elles ne reculent pas, au contraire ! Rien qu'en France, en 2022, selon les estimations du gouvernement, 321 000 femmes ont été victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques dans leur foyer et 118 en sont mortes.

Cette société capitaliste en crise, basée sur l'exploitation, engendre

des rapports de domination dont les femmes sont les premières victimes. Et ce ne sont pas les belles paroles des responsables politiques ou celles de grandes entreprises qui se targuent de féminisme – sans toutefois aller jusqu'à pratiquer l'égalité salariale – qui y changeront quelque chose. Elles sont là pour camoufler l'absence d'investissements, les budgets en baisse, les moyens ôtés aux associations, par exemple pour financer l'ouverture de foyers d'accueil pour les femmes fuyant un conjoint violent.

Il faut que les femmes et les hommes qui veulent lutter contre ces rapports de domination et toutes les catégories de violences qu'ils engendrent se fassent entendre, et les manifestations prévues un peu partout dans le pays, samedi 23 novembre, en seront l'occasion.

À Paris, le cortège partira +de la gare du Nord à 14 heures.

Patronat : le travail ne lui coûte pas, il lui rapporte !

En octobre déjà, le président du Medef menaçait du pire le gouvernement qui envisageait, bien mollement, de réduire quelque peu les allègements de cotisations patronales.

« Sur un sujet aussi essentiel que le coût du travail », Patrick Martin accusait alors les équipes ministérielles de « ne pas aller jusqu'au bout de la réflexion ». En clair, de commencer à suggérer de tenter de diminuer les multiples exonérations dont bénéficient les patrons, surtout les gros.

De crainte de n'avoir pas été immédiatement et totalement entendu, devant les tergiversations des ministres tenus par Barnier de présenter des mesures d'économies qui ne soient pas à 100 % aux dépens des travailleurs et des retraités, le président du Medef a précisé ses souhaits, le 16 novembre, dans les colonnes du *Parisien*. Il n'a pas manqué de dire, au passage, que

la diminution des exonérations pourrait entraîner des cortèges de suppressions d'emplois ; comme si les annonces de licenciements n'étaient pas déjà largement d'actualité, sans le moindre rapport avec des allègements de cotisations patronales dont on ne fait que parler.

Avant que le projet de loi de finances commence à être examiné au Sénat, Patrick Martin proposait tout de go de remplacer ces réductions de cotisations patronales envisagées par une hausse équivalente de la TVA. Cette taxation supplémentaire aurait servi à financer la part sociale actuellement payée par les patrons. Les patrons, supposés jouer honnêtement le jeu dans un monde de

capitalistes bisounours, auraient d'autant diminué leurs prix de vente hors taxes, et les consommateurs n'y auraient vu que du feu, puisque la hausse de la TVA aurait été compensée par une baisse du prix de base. Peut-être même y auraient-ils été gagnants, selon Martin !

Hélas, devant la ficelle un peu grosse, le ministre du Budget s'est senti obligé, ne serait-ce que pour rappeler son existence, de refuser la proposition tout en rassurant ces messieurs les patrons : les allègements de cotisations patronales demandés passeront dans son projet de budget de 4 milliards à 2 milliards d'euros seulement. Sachant que le montant total de ces allègements a doublé en dix ans pour atteindre les 80 milliards, le patronat peut effectivement sécher ses larmes.

Viviane Lafont

Cercle Léon Trotsky

Le système de santé, malade de la financiarisation

Samedi 23 novembre à 15 heures

Théâtre de la Mutualité - 24, rue Saint-Victor, Paris 5^e
Métro Maubert-Mutualité

(Participation aux frais : 3 euros)

Agriculteurs : difficultés des petits et calculs des gros

Une centaine de barrages, de « feux de la colère », d'opérations escargot et autres rassemblements d'agriculteurs ont été organisés par les syndicats agricoles le lundi 18 et le mardi 19 novembre, et étaient appelés à se poursuivre.

Près d'un an après la large mobilisation des agriculteurs, leurs principaux syndicats, FNSEA et Jeunes agriculteurs, Coordination rurale, Confédération paysanne – chacun de son côté – ont lancé cette nouvelle mobilisation, abondamment relayée par les médias.

Tous placent en tête de leurs revendications le refus de l'accord de libre-échange en cours de finalisation entre l'Union européenne

et le Mercosur, ainsi que les difficultés persistantes de nombreux agriculteurs pour vivre de leur travail.

Les petits agriculteurs ont bien des raisons d'être en colère, entre les prix imposés par leurs fournisseurs et acheteurs, qui ne leur permettent pas de vivre correctement, les banques qui les asphyxient et l'État qui leur a fait des promesses en l'air il y a un an. Mais l'accord avec le Mercosur,

qui n'est pas encore entré en vigueur, n'explique pas leurs difficultés.

Pour les syndicats agricoles, cette mobilisation est un moyen de préparer les élections professionnelles, qui se dérouleront en janvier prochain. Chacun s'est bien gardé d'organiser des opérations en commun avec ses concurrents. La FNSEA en particulier espère faire le plein des voix

en paraissant répondre à la colère de la base, et ainsi rester le premier syndicat agricole, alors que son implication dans les instances qui pressurent les petits agriculteurs est contestée par certains. La Coordination rurale, qui se veut plus radicale et dont plusieurs dirigeants affichent leur proximité avec le RN, menace de bloquer le « fret alimentaire », en

espérant contester son leadership à la FNSEA. Cette concurrence pour être le premier syndicat agricole a aussi des implications financières, notamment pour l'obtention des subventions publiques.

Dans tout cela, les intérêts des petits agriculteurs ont du mal à se faire vraiment jour. Mais leur colère est bien là.

Charles Legoda



Agriculteurs mobilisés lundi 18 novembre à Grenoble.

Mercosur : postures hypocrites et rapports de force

Rejeté par les syndicats d'agriculteurs, dénoncé par tous les partis, de LFI et du PCF jusqu'au RN, et maintenant critiqué par Macron et Barnier, le traité de libre-échange entre l'UE et les pays du Mercosur est accusé de tous les malheurs du monde.

Cette charge unanime contre un accord commercial en discussion depuis 1999, finalisé en 2019 et pas encore ratifié par l'Union européenne (UE) est une posture hypocrite et un écran de fumée pour détourner la colère vers des voies de garage.

Le Mercosur est le marché commun entre le Brésil, l'Argentine, le Paraguay, l'Uruguay et plus récemment la Bolivie. Il est en quelque sorte l'équivalent sud-américain de l'Union européenne. Comme tous les accords de libre-échange, celui négocié entre

l'UE et le Mercosur prévoit la suppression des barrières douanières pour favoriser le commerce. Comme tous les accords, il est établi sur la base d'un rapport de force qui fait des gagnants et des perdants. Les gagnants sont toujours les capitalistes les plus puissants tandis que les perdants sont les petits producteurs de part et d'autre de l'Atlantique.

Il faut une bonne dose de mauvaise foi pour présenter les pays européens, dont la France, comme victimes de ces longues tractations avec des pays dominés depuis des siècles par les puissances

impérialistes. Si ce traité est ratifié, Volkswagen, Renault, Bayer, Solvay, Sanofi ou Merck pourront vendre plus facilement leurs automobiles, ou leurs produits chimiques et pharmaceutiques sur le vaste marché sud-américain.

Les éleveurs, relayés par les politiciens de tout bord pour qui le protectionnisme est devenu l'alpha et l'oméga, dénoncent l'invasion possible du marché européen par des bœufs argentins ou brésiliens, élevés à bas coût sur de vastes surfaces obtenues par la destruction de la forêt amazonienne et en ayant recours aux antibiotiques. Les producteurs de volailles, de sucre ou encore d'huile – dont fait partie Arnaud Rousseau, président de la FNSEA et

patron du groupe Avril – sont vent debout contre ce traité qui favorise leurs concurrents brésiliens et argentins. Mais à l'inverse, les exportateurs de vins et spiritueux, les céréaliers ou les entreprises de l'agro-alimentaire, grandes exportatrices comme Lactalis ou Danone, se réjouissent de pouvoir accéder à un marché plus ouvert.

Les dirigeants politiques au pouvoir ne cessent donc de se contorsionner entre ces intérêts contradictoires, négociant l'abaissement de certains droits de douane en coulisse et dénonçant le libre-échange en public. Ainsi Macron déclarait en 2019 : « Cet accord est bon pour nos entreprises et nos emplois. » Il affirme aujourd'hui que « la France ne

le signera pas en l'état », ce qui ne l'engage à rien.

Quant aux travailleurs, aux consommateurs, aux petits producteurs, ils n'ont rien à gagner à choisir entre le libre-échange et le protectionnisme. Que les frontières soient ouvertes ou fermées, s'ils ne s'organisent pas eux-mêmes face aux capitalistes, les travailleurs seront pressurés pour être toujours plus productifs ; les consommateurs des classes populaires paieront toujours plus cher leur nourriture ou leur voiture, qu'elles viennent du Cantal ou du Brésil, de l'Île-de-France ou de Roumanie ; et les petits producteurs seront poussés vers la faillite, étranglés d'abord par Lactalis, Carrefour ou le Crédit Agricole.

Xavier Lachau

Liberté pour Georges Ibrahim Abdallah !

Le tribunal d'application des peines (PNAT) a ordonné vendredi 15 novembre la libération du prisonnier Georges Ibrahim Abdallah. Cela devait prendre effet dès le 6 décembre mais le Parquet national antiterroriste a fait appel, ce qui suspend cette libération.

Pourtant cela fait quarante ans que Georges Abdallah est en prison, accusé sans preuve formelle de

complicité dans l'assassinat en 1982 d'un attaché militaire américain et d'un diplomate israélien. Militant de la cause palestinienne, fondateur en 1980 d'une organisation les Forces armées révolutionnaires libanaises (FARL) disparue depuis, il s'affirme athée et militant communiste. Il n'a jamais renié ses idées ni son soutien, entre autres, à la cause des Palestiniens écrasés et maintenant

exterminés par l'État israélien. Toujours révolté par l'état du monde, il a déclaré récemment au journal *l'Humanité* : « Face à la situation du monde, aux attaques répétées contre le droit des peuples et leur liberté [...] ma libération est un détail. »

À chacune de ses onze demandes de libération, le Parquet a répondu par la négative, mettant en avant des risques terroristes,

tandis que les pressions des gouvernements américain et israélien s'accroissent sur les autorités françaises. Aujourd'hui, même les juges du PNAT ont déclaré que l'intensification du conflit au Moyen-Orient « ne peut justifier une relégation de fait de M. Abdallah absolue et définitive ».

Georges Abdallah est effectivement un détenu politique. Il doit être libéré.

Sylvie Maréchal



COLLECTION D. LARREGOLA COLLECTIF 165



Manifestation des maires de l'Essonne contre les coupes budgétaires, le 18 novembre.

Collectivités locales : l'austérité, c'est toujours pour les pauvres

Dans son projet de loi de finances (PLF) qui prévoit 60 milliards d'euros d'économies pour 2025, le gouvernement Barnier avait annoncé 5 milliards de coupes budgétaires pour les collectivités locales.

Cela a provoqué une levée de boucliers de la part d'élus régionaux et départementaux. Cela fait des années que l'État se décharge de dépenses importantes sur les collectivités. Tout ce qui est utile à la population, et qui dépend des collectivités locales, serait donc visé par cette nouvelle cure d'austérité. Sans surprise, le PLF du gouvernement Barnier pour 2025 s'attaque aux conditions de vie déjà dégradées des familles populaires.

Mais la dénonciation de ces économies devient hypocrite et même odieuse quand on voit de qui elle émane et la forme qu'elle prend. Le 14 novembre, les présidents des départements de droite et du centre ont déclaré que, sans révision du budget

2025, ils ne verseraient plus le revenu de solidarité active (RSA) et ne prendraient plus en charge de nouveaux mineurs non accompagnés (MNA). Ils font mine de s'opposer aux coupes budgétaires alors qu'ils en ont été de farouches défenseurs sous Sarkozy et que ce sont des ministres de leurs partis politiques (LR et centre) qui constituent le gouvernement de Barnier, Premier ministre LR de Macron. Enfin, pour protester, ils prévoient de s'attaquer aux travailleurs pauvres et aux jeunes immigrés, mais jamais au patronat qui perçoit des millions sous forme de subventions et d'exonérations fiscales de la part des départements. Une trentaine de présidents

de départements de gauche se sont aussi indignés des réductions budgétaires prévues. Mais la gauche au pouvoir sous Hollande a elle-même sabré 10 milliards d'euros dans le budget des collectivités locales entre 2014 et 2017.

Face à cette fronde des présidents de départements, Barnier a déjà annoncé que les économies allaient être révisées. Les marchandages se poursuivent donc : ce sont 2 ou 3 milliards d'euros de coupes budgétaires, plutôt que 5, qui seraient envisagés.

Mais tous ces responsables, qui gouvernent ensemble ou en alternance, sont d'accord quand il s'agit de faire payer leurs économies aux travailleurs et de garantir les intérêts du patronat et des plus riches, à l'échelon national comme local.

Marlène Stanis

Les petites communes asphyxiées

Le Congrès de l'Association des maires de France (AMF) s'est ouvert le 19 novembre. Les maires, notamment des petites communes, veulent y faire entendre leur colère.

L'AMF chiffre à 10 milliards d'euros les coupes budgétaires décidées au nom de la « contribution au redressement des finances publiques ». Bien décidé surtout à ne faire payer le patronat que de façon purement symbolique, le gouvernement prélève de l'argent partout où il peut sur les budgets des services publics. Or ce sont justement les services publics de proximité qu'assurent les communes et intercommunalités – crèches, écoles primaires, bibliothèques, gestion des déchets, transports...

Beaucoup de communes ont déjà été durement touchées par la crise inflationniste et l'explosion du prix de l'énergie. Certaines ont été contraintes de fermer des services municipaux comme les piscines ou de réduire l'amplitude horaire d'ouverture de la mairie. Et voilà que le pouvoir taille une nouvelle fois dans les dotations qui leur sont allouées. Même dans cette période où le gouvernement n'a que la « transition écologique » à la bouche, il a coupé en deux le Fonds vert, une dotation qui permet aux communes de financer des investissements à caractère écologique. Il est aussi prévu une hausse des cotisations retraites pour les employeurs publics, qui leur coûtera plus d'un milliard d'euros – alors que l'État, depuis des décennies,

a déjà prélevé des dizaines de milliards d'euros dans la caisse de retraite des agents de la fonction publique territoriale.

Beaucoup de maires de petites communes estiment que ces coupes budgétaires ne sont pas tenables. Elles les mettent devant des choix impossibles pour se tenir à flot : elles doivent ou bien diminuer les services publics, ou bien augmenter les quelques impôts locaux qui restent à leur main. Si bien des maires, notamment dans les plus grandes villes, n'ont pas d'état d'âme face à ces alternatives, beaucoup de ceux de communes plus petites n'ont aucune envie de faire ce choix. Découragés, certains décident d'ailleurs de jeter l'éponge, parfois avant même la fin de leur mandat.

De nombreux maires ont exprimé aussi à l'occasion du congrès, leur inquiétude face aux perspectives de fermetures d'entreprises, bien conscients que dans certaines communes, une usine qui ferme signifie la mort lente d'un territoire.

Le congrès de l'AMF sera l'occasion pour les maires d'exprimer cette colère. Ainsi ils ont posé pour une photo en remplaçant leur écharpe tricolore par une écharpe noire. Il faudrait plus que ce type de démonstration symbolique pour effrayer le gouvernement.

Pierre Vandrille

Budget à l'Assemblée : l'ouverture de la saison 2

Mardi 12 novembre 2024, l'Assemblée nationale a rejeté la partie « recettes » du projet de loi de finances 2025. Après des heures de discussions houleuses et 472 amendements de l'opposition, c'est finalement la gauche qui a voté le texte. La droite et le RN l'ont rejeté.

Le projet entier est donc rejeté, et la discussion repart avec quasiment la copie initiale du gouvernement. Tout ce jeu d'amendements prétendant écorner au moins un peu l'argent des milliardaires ne masque pas que c'est sur les services publics et

les collectivités locales que le gouvernement compte prendre l'argent nécessaire pour combler son déficit. Mais ces propositions de taxes n'auront finalement aucune conséquence sur le budget final. À partir du 25 novembre, c'est au tour du Sénat, plus favorable

au gouvernement puisque la droite et le centre ont 250 sénateurs sur 348, de voter ce projet.

Celui-ci doit ensuite repasser par l'Assemblée, mais là encore, si jamais les débats continuent à poser problème, le gouvernement peut utiliser d'autres moyens autorisés par la Constitution. Le Premier ministre Barnier vient ainsi d'annoncer qu'il se servirait sans doute de l'article 49.3 au vu du premier rejet.

Pour ceux qui se demandent à quoi servent deux Chambres dans un Parlement déjà nombreux, la comédie actuelle apporte une réponse. La première, élue tous les cinq ans, permet de faire croire à un semblant de démocratie. La seconde, le Sénat, est encore moins sous le contrôle de la population : les 348 sénateurs sont élus pour six ans, contre cinq ans pour un député, et de façon indirecte. Ils sont élus par 150 000 grands électeurs,

au niveau départemental. Le renouvellement se fait par moitié tous les trois ans, permettant également de limiter l'impact d'un changement rapide qui se produirait dans l'opinion. Ils sont là pour empêcher le moindre dérapage dans un sens trop favorable à la population.

Le reste du temps, en bons chiens de garde, ils dorment. Mais leur niche est un palais somptueux.

Charles Legoda

Marine Le Pen : dans le système jusqu'au cou

Dans le cadre du procès des assistants parlementaires européens du RN, le parquet vient de requérir contre Marine Le Pen cinq ans de prison dont trois avec sursis, 300 000 euros d'amende et cinq ans d'inéligibilité.

Le procureur accuse Le Pen, ainsi que d'autres cadres du RN, d'avoir détourné 7 millions d'euros qui devaient servir à rémunérer des assistants parlementaires, pour financer en fait des permanents de leur propre parti. Du Qatargate, où des députés européens ont été accusés de corruption, en passant par le Modem et Bayrou accusés des mêmes faits que le RN, le fonctionnement du Parlement européen ne cesse de déboucher sur des « affaires ».

Et pour cause, les sommes manipulées par les députés élus dans cette instance, au nom de leurs frais de fonctionnement, sont une manne pour les partis politiques. Un parlementaire européen perçoit aujourd'hui une indemnité de 6 825 euros net par mois. Il bénéficie de 320 euros supplémentaires

par jour de présence au Parlement, de 4 513 euros mensuels pour couvrir ses « frais généraux » en plus des voyages pris en charge, et de 24 943 euros par mois pour employer des assistants parlementaires. Juste avant les dernières élections européennes, un consortium de journalistes révélait qu'un quart des 704 députés européens avaient été impliqués dans une affaire d'infraction à la loi ou de violation d'un règlement.

Quelle que soit la façon dont ces sommes sont utilisées, la population qui pourtant finance ces élus par ses impôts, ne contrôle ni ce qu'ils ont le droit d'en faire, ni ce qu'ils en font. Ce n'est pas pour rien que la seule fois où les ouvriers ont été au pouvoir en France, lors de la Commune de Paris en 1871, ils ont imposé que les

élus soient révocables à tout moment et payés au salaire d'un ouvrier. Mais les États bourgeois ont une tout autre morale !

Comme n'importe lequel des politiciens bourgeois qui ont eu des démêlés avec la justice, de Fillon à Juppé en passant par Cahuzac et jusqu'à Rachida Dati aujourd'hui, Marine Le Pen clame son innocence dans cette affaire en considérant que les lois ne sont pas faites pour elle. Maintenant qu'elle est prise la main dans le sac, elle pleure en disant que la justice est partielle et politique.

Bien sûr, ce procès peut sembler un règlement de comptes politique. Mais comment Marine Le Pen, la première à réclamer la tolérance zéro en matière de délinquance, peut-elle s'offusquer aujourd'hui à l'idée d'être jugée inéligible pendant cinq ans ?

Quelle que soit la décision finale des juges, les travailleurs n'auront ni à se réjouir, ni à crier à l'injustice. En tout cas, il n'y a pas



à attendre de cette justice de classe qu'elle mette un coup d'arrêt à la progression des idées d'extrême droite. Au contraire, il est même possible qu'une condamnation de Marine Le Pen à l'inéligibilité lui donne un peu plus de crédit auprès de tous ceux qui pensent qu'elle est « anti système », alors qu'elle ne vaut pas mieux que tous les politiciens bourgeois qu'elle prétend combattre.

Le problème que pose

l'existence de l'extrême droite n'est pas Le Pen, ni le fait qu'elle puisse ou non être candidate : c'est le fait que des millions de personnes, y compris parmi les travailleurs, votent pour un parti qui professe des idées racistes, antiouvrières, répandant la haine de l'étranger. C'est contre cela qu'il faut lutter, et aucun jugement d'un tribunal bourgeois ne remplacera ce combat.

Aline Urbain

Lyon : censure contre Salah Hamouri

Lundi 18 novembre, la préfète du Rhône a interdit la conférence que devait tenir Salah Hamouri à Décines en banlieue de Lyon.

Français par sa mère, palestinien par son père, Salah Hamouri est originaire de Jérusalem-Est. Militant nationaliste palestinien, il a passé plusieurs années en prison en Israël où il a mené des grèves de la faim, avant d'être expulsé vers la France en 2022. Dans ses interventions, il témoigne de la violence permanente que vivent les prisonniers palestiniens dans les geôles israéliennes.

Salah Hamouri a déjà subi des tentatives de censure dans l'agglomération : en janvier 2023, le maire écologiste de Lyon Grégory Doucet, dont le parti EELV se prétendait solidaire de la cause palestinienne avant d'être au pouvoir dans la ville, avait déjà annulé une intervention. En juin 2023, le même maire avait pris un arrêté d'interdiction contre une conférence de Salah Hamouri, prétextant déjà de « risques de troubles à l'ordre

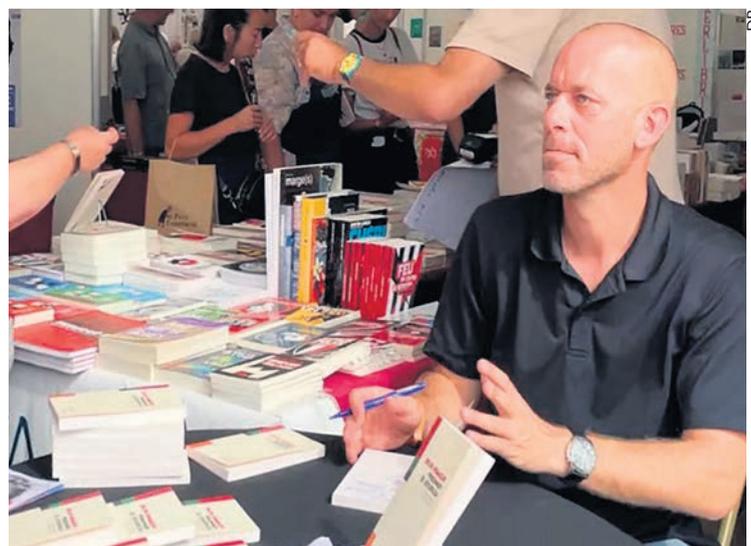
public », lesdits troubles étant les appels des organisations sionistes à empêcher la conférence !

Cette décision avait été cassée in extremis par le tribunal administratif et la réunion avait pu se tenir... sans qu'il y ait d'ailleurs le moindre incident. Pour éviter la même mésaventure, la

préfecture a pris soin cette fois-ci d'annoncer l'interdiction au dernier moment. Astucieuse méthode des représentants de l'État pour contourner leurs propres lois !

Après plus d'un an de massacre et de destructions à Gaza, le gouvernement français utilise tous les moyens pour museler ceux qui dénoncent cette barbarie.

Correspondant LO



France-Israël : match sous haute propagande

Macron a assisté le 14 novembre au match France-Israël au Stade de France.

Ce ne sont pas le beau jeu, les buts et l'afflux de spectateurs qui ont fait le spectacle lors de ce match. C'est la mise en scène du soutien indéfectible des dirigeants français à la politique d'extrême droite de Netanyahu et à sa guerre immonde contre Gaza. Macron, Hollande, Sarkozy et Barnier assistaient au match dans un stade où seuls les drapeaux français et israélien pouvaient flotter. Les bannières palestiniennes, de même que les messages à caractère politique, étaient interdits.

Le dispositif sécuritaire a transformé le stade en une base militaire : 4 000 policiers et gendarmes étaient mobilisés ainsi que 1 600 agents de sécurité au Stade de

France, et le RAID, unité d'élite de la police nationale, pour assurer la sécurité de l'équipe d'Israël. « Pour ceux qui veulent causer des troubles, la réponse des forces de sécurité intérieure sera extrêmement ferme », a tenu à préciser Nuñez, le préfet de police de Paris.

Depuis le début de la guerre à Gaza, l'État français n'a cessé de faire passer les opposants à cette sale guerre pour des partisans du terrorisme et des antisémites. Ces mensonges grossiers se sont progressivement transformés en une propagande haineuse contre les musulmans, les présentant comme des dangers pour la sécurité publique. Cette politique du mensonge fait doublement mal. Elle renforce le racisme contre les musulmans et favorise en fait l'antisémitisme.

Joséphine Sina

Restos du cœur : la misère s'accroît

Le 19 novembre s'est ouverte la quarantième campagne d'hiver des Restos du cœur. D'un bout à l'autre du pays, les antennes locales commencent à inscrire les futurs bénéficiaires.

L'an dernier, les Restos avaient tiré la sonnette d'alarme sur l'état de leurs finances, devant l'augmentation des besoins d'un côté et la hausse des coûts pour les satisfaire, de l'autre. Résultat, pour la première fois de son histoire, l'association a dû revoir à la baisse l'accès à l'aide alimentaire ; l'hiver dernier, 110 000 familles qui auraient dû y avoir droit selon les critères précédents, en ont été exclues.

Cette année, les Restos annoncent qu'ils ont choisi de renforcer l'aide en direction des enfants, et en particulier des bébés. L'hiver dernier, 128 000 tout-petits, jusqu'à 3 ans, ont été accompagnés par l'association, qui indique que le chiffre est en augmentation.

Il y aura bientôt quarante ans, l'humoriste Coluche lançait son idée de « cantine gratuite » pour, disait-il, que « personne ne puisse crever de faim au pays de la bouffe ». Il s'agissait aussi de dénoncer l'absurdité du système, au moment où l'Union européenne détruisait des tonnes de surplus agricoles, tandis que les effets de la crise commençaient à se faire sentir

dans les quartiers populaires. Depuis, des dizaines de milliers de bénévoles, parfois eux-mêmes bénéficiaires de l'aide alimentaire, collectent et distribuent les repas, accompagnent et conseillent, écoutent et consolent. La cantine provisoire est devenue une association bien établie dans le paysage, indispensable pour des centaines de milliers de personnes.

Quarante ans plus tard, l'absurdité et le gâchis caractérisent toujours cette société où, dans l'un des pays les plus riches du monde, des étudiants, des travailleurs, des retraités dépendent de la charité pour manger. Quarante ans plus tard, tandis que la société sombre, les fortunes des plus grandes familles capitalistes battent des records. Comme l'aurait dit Coluche, « il y a peut-être bien un lien » !

Nadia Cantale



Notaires : l'expropriation n'est pas à l'étude



Dans la série des annonces sur le budget de l'État 2025, Michel Barnier a prévu une augmentation de 0,5 % pendant trois ans des frais de notaire lors d'un achat immobilier.

Cette hausse serait aussi payée par la fraction de la population qui, loin de faire partie des ultra-riches, peut juste acheter un pavillon, ou conserver un héritage. Et elle devrait servir à calmer un peu la colère des élus départementaux, puisqu'elle tomberait dans leurs recettes. En effet, si une partie de ces frais revient aux notaires sous forme d'honoraires et d'émoluments, une autre partie importante est composée de taxes et droits perçus par les collectivités locales.

La levée de boucliers des professionnels du secteur a été immédiate : notaires et agents immobiliers parlent des pauvres jeunes qui ne pourront plus accéder à la propriété tout en pensant

très fort à toutes les transactions sur lesquelles ils ne pourront pas prélever leur dû.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit ! Les notaires sont indispensables à la société bourgeoise, où seule la propriété privée est sacrée. Lors de l'achat d'un logement, lors d'une succession, d'un héritage, d'un mariage ou d'un consentement à une procréation médicalement assistée, le passage devant le notaire est obligatoire et bien entendu payant. Même une simple consultation peut coûter entre 200 et 500 euros. Les notaires sont des notables qui ponctionnent la population pour faire respecter les lois édictées par l'État bourgeois dans tous les actes liés

à la propriété et au mariage puisque cela va ensemble.

Ce coût pèse sur la population. Il est aussi vieux que le code civil de Napoléon pour ne pas remonter aux notaires royaux créés par Philippe le Bel. Dans son *Histoire de la Commune de 1871*, P.O. Lissagaray constatait que « la superposition absurde des juges et des tribunaux [...], le corps des procureurs, 40 000 notaires, avoués, huissiers, greffiers, agréés, commissaires-priseurs, avocats, prélèvent chaque année plusieurs centaines de millions sur la fortune publique ». Et, en effet, les seuls ayant amorcé une forme de simplification administrative en vue d'un État à bon marché ont été les communards, qui avaient imposé un traitement fixe pour les notaires.

Joséphine Sina

Notre camarade Jean-Pierre Bouriaud

Jean-Pierre, que nous appelions Alex, s'est éteint le 4 novembre. Luttant depuis des années contre la maladie, il avait continué sans faiblir à défendre les idées révolutionnaires, jusqu'au bout de ses forces.

Il était né il y a 74 ans dans le Limousin. Ses parents, sa mère directrice, son père instituteur aux sympathies socialistes, faisaient fonctionner la petite école du village. De cette enfance, Jean-Pierre garda toute sa vie l'amour de la nature, et l'aptitude à se lier aux autres. Gagné par l'enthousiasme de Mai 68, il milita d'abord au PSU, alors qu'il commençait des études scientifiques à Limoges. Mais très vite il rencontra des camarades de Lutte ouvrière, qui le gagnèrent à leurs idées. Il passa ensuite le concours d'entrée aux

PTT, ce qui le mena à Paris au début des années 1970.

Devenu technicien au centre téléphonique d'Archives à Paris, où travaillaient plusieurs centaines d'employés, principalement des opératrices, il construisit, avec d'autres camarades, un petit groupe militant. Les occasions de se battre pour défendre les intérêts de ses collègues de travail ne manquaient pas, et son activité militante lui valut l'hostilité des bureaucraties syndicales. Il fut ainsi exclu de la CGT, puis de la CFDT, qui ne voulaient pas de grèves

sous le gouvernement de Mitterrand, et finalement, avec tout un groupe de travailleurs, il rejoignit le syndicat SUD à sa création en 1988. En 2000, il participa à la grève au centre France Télécom de Bagnolet, pour s'opposer aux mutations d'office. Pendant trois semaines, il fut l'un des animateurs du comité de grève.

Jean-Pierre fut de ceux qui s'opposèrent à la privatisation de France Télécom, devenu Orange, et à la politique de son nouveau PDG, Didier Lombard. En 2006, celui-ci décida de supprimer 22 000 postes, une politique qui déclencha une vague de suicides, mais aussi de nombreuses réactions de colère.

Jean-Pierre fut aussi un des soutiens des luttes dans les centres d'appel, de Tele-performance à Webhelp, en 2009, et par la suite, à celles des sous-traitants de France Télécom en 2012. Il y aida un petit groupe de militants SUD à mener une activité syndicale.

Loin de se cantonner à son entreprise, Jean-Pierre participa également au développement d'un groupe Lutte ouvrière dans les Ardennes, ainsi qu'aux mouvements de colère et aux luttes importantes provoquées par les fermetures d'entreprises de la sidérurgie. Jean-Pierre fut aussi très investi dans l'équipe qui, sans compter son temps, travaillait aux



infrastructures et au réseau téléphonique de notre fête annuelle.

Son énergie et son enthousiasme étaient contagieux et ont laissé de nombreux souvenirs.

Jean-Pierre, tu nous manques déjà !

Ukraine : escalade militaire et "diplomatie"

La décision d'un président américain sur le départ d'autoriser l'Ukraine à tirer contre la Russie des missiles portant jusqu'à 300 kilomètres est un nouveau degré franchi par l'impérialisme et son allié local dans l'escalade guerrière dans l'est de l'Europe. Ce à quoi Poutine a répliqué en faisant bombarder comme jamais les grandes villes d'Ukraine.

Les dirigeants de France et de Grande-Bretagne se sont empressés de saluer la décision américaine, qui n'a pas tardé à se concrétiser : dans la nuit du 18 novembre, des habitants de la ville russe de Briansk ont vu le ciel s'embraser entre les tirs de la défense anti-aérienne et les engins qui fondaient sur eux. Les quelques centaines d'experts militaires supplémentaires que les États-Unis venaient d'envoyer en Ukraine pour aider celle-ci à se servir d'armements sophistiqués ont, semble-t-il, rempli leur mission. En haut lieu, on répète que l'OTAN n'envoie pas de troupes combattre en Ukraine... mais on n'est pas obligé de le croire.

Des commentateurs ont voulu voir dans le feu vert de Biden un pied-de-nez à

Trump, lui qui, avant même son entrée en fonction, se fait fort de mettre un terme à cette guerre « *en un jour* ». Si Trump est célèbre pour ses rodomontades, qui ne l'ont d'ailleurs jamais engagé à rien, l'attitude affichée par le président sortant et celle affectée par le « président élu » ne s'opposent pas forcément autant que certains le prétendent.

Les autorités américaines ont bien sûr soutenu militairement et financièrement l'Ukraine dans cette guerre, ne serait-ce que parce qu'elle leur était un pion bien utile dans un bras-de-fer avec la Russie qui dure depuis trois décennies qu'elle a pris en quelque sorte la succession de l'URSS. Cependant, Washington a toujours tenu à montrer qu'il dictait le scénario

et le tempo de l'affrontement. On l'a vu à maintes reprises quand, malgré les demandes pressantes de Zelensky, la Maison-Blanche lui refusait tel type d'avion ou le droit d'utiliser certains armements au-delà du cadre approuvé par les stratèges du Pentagone.

Parallèlement, comme l'hebdomadaire allemand *Die Zeit* le détaillait sur son site dans un article du 5 novembre, les contacts diplomatiques et négociations entre la Russie et l'Ukraine n'ont jamais cessé. Et depuis bientôt trois ans que dure cette guerre, des réunions régulières se tiennent entre elles en présence de représentants des pays du G7, dont les États-Unis, et de la Chine. Outre avoir déjà donné des accords russo-ukrainiens de non-agression dans les domaines des exportations de céréales et de l'énergie, ces discussions ont envisagé les conditions et concessions, politiques et territoriales, que chacune des parties pourrait consentir dans le cadre d'un

cessez-le-feu, sinon d'un accord de paix.

Les petites phrases de tel ou tel responsable américain « conseiller » à Zelensky de s'engager dans cette voie, en public car en coulisses c'est déjà le cas, s'inscrivent dans cette perspective. Tout comme les propos tenus par Zelensky mi-novembre, qui a répété miser « sur la diplomatie » pour aller vers la paix. Et cela ne tient pas au seul fait que d'ici quelques semaines Trump aura pris ses fonctions et pourrait fermer le robinet des fournitures d'armes et de subventions à Kiev.

Pour autant, bien fou serait celui qui prétendrait savoir à quel rythme et dans quelle direction la situation peut évoluer sur place. Même si Moscou et Kiev décident, chacun avec ses raisons, d'aller vers des négociations de cessez-le-feu, non seulement cela ne signifie pas une diminution des combats à brève échéance, mais cela peut vouloir dire leur intensification. Chaque camp veut arriver en position de force à la table de

négociation : Kiev en portant ses frappes loin à l'intérieur de la Russie ; Moscou en résorbant au plus vite, grâce à 12 000 soldats nord-coréens, la poche de Kursk tenue sur son territoire par l'armée de Kiev, tout en grignotant le maximum de terrain dans le sud et l'est de l'Ukraine.

À cela s'ajoute le fait que chaque camp, même s'il sait qu'il devra rabattre de ses prétentions lors des négociations, tient à pouvoir poser en vainqueur, vis-à-vis de sa propre opinion mais aussi pour éviter que des oppositions au sein du régime veuillent en profiter.

Alors, que ces pourparlers se développent ou pas, la guerre en Ukraine va continuer. Et des milliers et des milliers de victimes militaires et civiles vont encore tomber pendant que les dirigeants politiques des grandes puissances, leurs diplomates et leurs généraux décideront, entre eux, du sort des peuples de la région.

Pierre Laffitte

Russie : le régime contre les grèves

Un débrayage de deux heures était prévu le 19 novembre dans une brigade d'une quarantaine d'ouvriers sur deux équipes d'une grande usine de camions. Cette usine, AZ Oural, est située à Miass, une ville de 150 000 habitants, dans la région très industrielle de l'Oural.

Les ouvriers de la chaîne d'assemblage des plateformes de camions militaires réclament l'intégration à leur salaire d'une prime récemment octroyée d'un montant de 16 050 roubles, soit à peine plus de 150 euros. Ils ne veulent pas que, demain, la direction puisse leur reprendre ce qu'elle vient de leur céder pour les « motiver » à remplir les objectifs de production.

L'annonce du débrayage a pourtant suffi pour que, avant même qu'il ait lieu, la direction s'en prenne aux ouvriers ayant contresigné la déclaration de grève déposée par le syndicat indépendant Oural, le principal de l'entreprise.

Le 15 novembre, le président du syndicat ayant confirmé que le débrayage aurait bien lieu, les chefs l'ont « retenu » par la force à son poste de travail et menacé de « sanctions administratives »

(pénales) s'il persistait. Puis, la direction a convoqué un par un les 18 ouvriers signataires et leur a mis sous le nez la loi du 19 juin 2004 « Sur les réunions, les rassemblements publics, les manifestations, les marches et piquets de protestation ». Cette loi réprimant de fait toutes ces formes d'action, il s'agissait de les intimider.

Bien que le syndicat ait choisi d'agir dans les règles avec le dépôt d'un préavis et l'approbation de la grève signée par ceux qui revendiquent, la direction l'a accusé d'infraction à la loi : il avait omis de consulter sur la grève une vingtaine d'intérimaires. Quant à la police, prévenue par le patron, elle a cueilli le responsable du syndicat à la sortie pour le menacer des peines encourues pour non-respect de la loi.

Cette usine fournit toutes sortes de chantiers (BTP, exploitation forestière, etc.),

mais est surtout connue, depuis sa création en 1941, pour livrer à l'armée des transports de troupes, des tracteurs de canons, des plateformes mobiles de lance-roquettes. Or la grève menaçait juste une semaine après la bruyante annonce d'un investissement de 500 millions de roubles (5 millions d'euros), dont une majorité de fonds fédéraux. L'objectif était de porter la production des semi-remorques à 660 par an, car si la guerre en Ukraine fait des ravages dans la troupe, elle n'épargne pas le matériel militaire. Alors, pour la direction, les autorités militaires et policières, il n'était pas question de laisser des grévistes perturber la production.

Dans les usines du complexe industriel de défense, il n'est pas rare que des travailleurs, estimant se trouver en position de force, tentent d'obtenir qu'on améliore leurs conditions de salaire et de travail, alors que faire 60 heures par semaine est fréquent. Mais les autorités ne laissent rien passer sans réagir. Elles s'y prennent même de façon préventive, notamment avec une campagne



Chaîne de montage d'AZ Oural, à Miass.

télévisée « patriotique » qui exalte ceux qui « combattent pour la patrie » et dénonce comme traîtres tous ceux dont les agissements nuiraient à « l'opération spéciale » de Poutine. Cela vise entre autres à décourager les velléités grévistes, mais aussi à susciter partout un climat de suspicion, sinon de délation. Et dans les entreprises, les « patriotes » stalino-poutiniens sont prompts à voir des ennemis parmi ceux qui rechignent, disent un mot de travers ou ceux qu'ils pourraient accuser de sabotage. Quant aux médias, ils mettent en avant les prétendus agents

ukrainiens débusqués par le pouvoir, tels des jeunes ou moins jeunes qui s'en prennent aux centres de mobilisation et qu'une justice aux ordres condamne à de lourdes peines de prison.

Avec l'inflation qui flambe et ampute le pouvoir d'achat, avec les pertes énormes au front que les autorités ne pourront pas éternellement dissimuler, il n'est pas dit que le mécontentement ne finira pas par éclater dans la classe ouvrière. Le pouvoir des bureaucrates et des oligarques ne pourra pas toujours l'empêcher.

P. L.

États-Unis : le pouvoir permanent des milliardaires

L'élection de Donald Trump et la façon dont il constitue ses équipes suscitent des commentaires outragés, et parfois ridicules, de ce côté de l'Atlantique.

Avec Trump, la politique américaine consisterait désormais exclusivement en la défense des intérêts américains, voire des grandes sociétés financières et industrielles américaines, indiquait la presse française au lendemain de l'élection. Comme si l'État américain avait jamais défendu une autre cause.

Trump a choisi pour son équipe une brochette de politiciens réactionnaires à son image, des bateleurs de

la chaîne ultra droite Fox News et, surtout, des milliardaires. Ces derniers seront donc à pied d'œuvre pour faire fructifier leurs propres affaires. Ainsi un certain Chris Wright, roi de l'exploitation du pétrole par fracturation hydraulique, est nommé ministre de l'Énergie. L'action en Bourse de sa société a immédiatement grimpé de 5,5 %. Mais ce n'est rien au regard d'Elon Musk, nommé pour sabrer dans les dépenses

publiques. L'action des voitures électriques Tesla, l'une des propriétés de l'homme le plus riche du monde, a déjà bondi de 38 % !

La concentration de milliardaires, le fait qu'ils sont manifestement au gouvernement pour se remplir les poches en organisant une politique favorable à leurs entreprises, le cynisme total qui préside aux nominations font qualifier ce gouvernement de « ploutocratie » (gouvernement des plus riches) et de corrompu par nature. Et Trump de confirmer en déclarant « je suis pour les voitures électriques (alors qu'il



Les voitures électriques Tesla d'Elon Musk.

a longtemps été contre) *car Musk m'a fortement soutenu* (pour un montant de plusieurs centaines de millions de dollars et la mise à disposition du réseau social X) » !

Mais est-ce vraiment nouveau ? Les pétroliers, un des groupes industriels et financiers les plus puissants du pays, ont été étroitement associés au gouvernement depuis plus d'un siècle. Au moins trois présidents, Harding et les deux Bush, étaient issus de leurs rangs comme nombre de vice-présidents, dont un Rockefeller, la famille emblématique du pétrole et de la finance. Un autre Rockefeller a été secrétaire du Trésor sous trois présidents, dans les années 1960 et 1970. En fait, chaque gouvernement des États-Unis depuis un siècle a compté un membre du clan pétrolier, dont les Rockefeller ne sont que les plus visibles, ou un de ses obligés dans ses rangs, démocrates et républicains confondus. On peut en dire autant des grands fabricants d'armes, des banquiers et, par exemple, de la banque Goldman Sachs qui a fourni régulièrement, dans les dernières décennies, secrétaires

au Trésor et présidents de la banque centrale. Ce groupe a même donné un conseiller à Trump et un à Hillary Clinton lors de la campagne présidentielle de 2016, misant sur les deux chevaux. Jamais et nulle part comme aux États-Unis un gouvernement démocratique n'a été davantage le comité de gestion des affaires de la bourgeoisie, comme Marx le qualifiait. Dans ce pays, cela se fait sans intermédiaire !

Les liens de Trump avec le grand capital sont donc, tout naturellement, manifestes, étroits et revendiqués, ni plus ni moins que ceux, par exemple, de l'équipe Biden-Harris. Mais, à la différence de ses prédécesseurs qui affirmaient défendre le capitalisme en général, Trump joue de sa connivence avec des capitalistes en particulier. Cette pourriture provocante, étalée au grand jour et accompagnée d'une misère populaire croissante, finira par susciter la révolte, la vraie, celle des travailleurs et pas seulement celle des défenseurs effarouchés de la pudeur bourgeoise.

Paul Galois

Les enfants sans logement de New York

Selon les chiffres des autorités, au moins 146 000 élèves – un sur huit – des écoles publiques de la ville de New York ont été sans domicile au cours de l'année scolaire 2023-24. C'est un chiffre en augmentation de 23 % sur l'année précédente.

Au cours de la dernière décennie, le nombre de ces élèves sans abri fixe n'a jamais été inférieur à 100 000. Comment pourrait-il en être autrement alors que les loyers augmentent continuellement dans cette métropole, et que les salaires de leurs parents sont à la traîne de l'inflation ?

Ces élèves font en majorité partie de familles, souvent monoparentales, pauvres et presque toujours noires ou hispaniques, qui ont perdu leur logement. Un licenciement, un immeuble déclaré insalubre ou tout autre

accident de la vie peut précipiter des familles à la rue. Parmi ces victimes de la crise du logement, des enfants migrants aussi se retrouvent à dormir dans les rues.

Plus de la moitié de ces 146 000 enfants s'entassent dans les appartements surpeuplés de proches, souvent pauvres eux-mêmes. La municipalité essaye d'en caser une autre partie dans des foyers, souvent après des semaines passées à la rue ou à dormir dans des véhicules. Dans les deux cas, ces hébergements provisoires sont souvent éloignés de

l'établissement scolaire de ces élèves, dont l'assiduité en cours est très perturbée.

C'est dans une ville dirigée par un maire démocrate, mondialement réputée pour concentrer de nombreuses richesses, dans un État dirigé aussi par une démocrate et dans un pays que Biden a gouverné pendant quatre ans, que cette catastrophe sociale fait ces ravages. Kamala Harris a eu beau répéter, au cours de la récente campagne électorale, que l'économie américaine était florissante, ce que vivent les classes populaires est en réalité une crise permanente. On voit là une des raisons évidentes de la perte de huit millions de voix par les démocrates en quatre ans.

Lucien Déroit



Dans une rue de New York.

Lisez *Lutte de classe*, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 243 (novembre 2024)

- Gaza, Cisjordanie, Liban : la guerre sans fin des dirigeants israéliens
- Le Hezbollah libanais
- Répression coloniale en Nouvelle-Calédonie
- Élections aux États-Unis
- Algérie : le durcissement du régime
- Le business de l'espace
- Oskar Hippe

Prix : 3 euros – Envoi contre cinq timbres.



Sénégal : après les élections législatives

Au Sénégal, le Pastef, parti du président Bassirou Diomaye Faye et d'Ousmane Sonko, a largement remporté les élections législatives organisées dimanche 17 novembre. Avant même la publication des résultats définitifs ses principaux concurrents ont reconnu leur défaite.

Bassirou Diomaye Faye s'était substitué dans les présidentielles de mars dernier à Ousmane Sonko, déclaré inéligible, qui était le dirigeant du Pastef et l'opposant le plus résolu à l'ancien président Macky Sall. Il bénéficiait d'une grande popularité du fait de sa lutte contre la corruption et de ses promesses de rupture avec l'impérialisme français, mais suscitait aussi bien des illusions. Les procès intentés contre lui avaient fait descendre dans la rue toute une partie de la population, manifestations au cours desquelles la police fit 14 morts en 2021 et 24 en 2023. En 2024 encore, Macky Sall avait tenté jusqu'au bout de repousser les élections

« Diomaye Faye et son Premier ministre Ousmane Sonko répètent sans cesse qu'ils ne peuvent pas appliquer leur programme car ils ne possèdent pas une majorité de députés au Parlement pour faire adopter leurs

présidentielles, au prix à nouveau de plusieurs morts. Une fois élu, Bassirou Diomaye Faye a fait d'Ousmane Sonko son Premier ministre et après plusieurs mois l'Assemblée nationale élue sous Macky Sall, où le Pastef était minoritaire, a été dissoute. Celui-ci est donc désormais majoritaire, sans que cela laisse prévoir une politique plus favorable à la population pauvre. Pour nos camarades de l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI-UCI), cela enlèvera seulement un alibi aux nouveaux dirigeants, comme l'expliquait le journal Le pouvoir aux travailleurs paru à la veille des élections :

projets. Ils demandent donc aux électeurs une confirmation du vote de la dernière présidentielle, mais dans les quartiers populaires les petites gens qui espéraient un changement dans leur vie quotidienne après la défaite

de l'ancien président Macky Sall, expriment de plus en plus leur déception.

Cela fait sept mois que le Pastef est au pouvoir, mais les prix des denrées ont continué de grimper contrairement à ce qui a été promis avant l'élection présidentielle. Cela n'a rien à voir avec le fait que le Pastef est minoritaire au Parlement. Le gouvernement pourrait par exemple donner l'ordre aux grandes sociétés de distribution et aux grossistes de diminuer leurs marges bénéficiaires pour faire baisser les prix à la consommation. Il ne l'a pas fait car il est du côté des capitalistes. Par contre il a cherché des boucs émissaires chez les petits détaillants pour faire croire à la population que ce sont ceux-là qui n'appliquent pas les consignes. C'est exactement ce qu'avait fait l'ancien président Macky Sall en envoyant des contrôleurs de prix dans les marchés et les rues commerçantes, parfois accompagnés de caméras de la télévision pour montrer aux habitants qu'il luttait contre la vie chère. C'était du pipeau et les gens ne l'ont pas oublié. Aujourd'hui on leur refait le même cinéma !

Comme par hasard, à l'approche des prochaines



législatives, il y a eu de petites baisses sur le prix de certaines denrées comme le riz, le sucre et l'huile. Dans les quartiers populaires, beaucoup de gens disent : « Ils ont baissé les prix pour qu'on vote pour eux, après les élections ça va recommencer à monter ! » Ils n'ont pas oublié la tromperie du gouvernement Pastef sur la prétendue diminution du prix du pain. Certes, le prix de la baguette a diminué un tout petit peu mais son poids aussi, de même que sa qualité. Les gens l'ont baptisé « pain Pastef ».

Du côté des salaires des

travailleurs, il n'y a eu aucune augmentation décidée par le gouvernement, alors que le coût de la vie ne cesse de grimper. Les dirigeants des principales organisations syndicales brillent surtout par leur silence et leur inaction. Les travailleurs n'ont pas le choix, ils ne peuvent compter ni sur les politiciens au pouvoir ni sur les directions syndicales pour défendre leurs intérêts. Ils ne peuvent compter que sur leurs luttes contre le patronat et le gouvernement. »

Le pouvoir aux travailleurs

Afrique du Sud : mineurs assiégés par la police

Des milliers d'ouvriers sont assiégés depuis plus d'un mois par la police, dans un complexe minier de Stilfontein, au sud-ouest de Johannesburg, en Afrique du Sud. Le gouvernement leur reproche d'essayer d'extraire illégalement de la poussière d'or de cette mine abandonnée.

En effet, des milliers de mines sont à l'abandon car, après en avoir extrait le maximum de richesses, la bourgeoisie sud-africaine et les trusts miniers internationaux en ont cessé l'exploitation. Un demi-million de travailleurs sont encore employés dans les 550 mines en activité. Mais environ 100 000 autres mineurs tâchent de faire vivre leur famille en prenant le risque de descendre dans des galeries abandonnées.

Ils sont la cible des compagnies minières qui n'apprécient pas que le sous-sol de leurs propriétés puisse être exploité, même lorsqu'elles le laissent en friche,

sans qu'elles en tirent de bénéfices. Ils sont aussi dans le viseur de l'État, qui agit comme le bras armé de ces compagnies. C'est d'ailleurs le rôle qu'il avait assumé en 2012 en envoyant sa police tuer 34 mineurs en grève à Marikana.

Aujourd'hui, pendant qu'au G20 à Rio de Janeiro, le président sud-africain Ramaphosa fait mine de se préoccuper des pauvres en implorant les autres dirigeants du monde de « redoubler leurs efforts pour éliminer la pauvreté et la faim dans le monde », il menace les mineurs dans son propre pays.

Cyril Ramaphosa – jadis

secrétaire du syndicat des mineurs et qui gouverne actuellement au nom de l'ANC, le parti nationaliste arrivé au pouvoir après avoir dirigé la lutte contre le régime raciste d'apartheid – a déclaré : « La mine de Stilfontein est une scène de crime où est commis le délit d'exploitation minière illégale. La police a

pour habitude de sécuriser les lieux du crime et de bloquer les voies d'évacuation qui permettent aux criminels d'échapper à l'arrestation. »

C'est ainsi qu'un millier de mineurs qui ont fait surface au cours des dernières semaines ont déjà été arrêtés. Les autres, au moins autant et peut-être

deux, trois ou quatre fois plus nombreux, se cachent dans les galeries. Ceux des mineurs qui n'ont pas la nationalité sud-africaine craignent non seulement la prison mais également la déportation hors du pays. Tous sont assiégés par la police qui contrôle les issues de la mine en surface. Ils ont faim et soif. Leurs familles, qui cherchent à leur apporter des vivres, sont repoussées par la police. Une des ministres de Ramaphosa a été directe : « Nous n'allons pas envoyer d'aide à ces criminels. Nous allons les enfumer pour qu'ils sortent et qu'ils soient poursuivis par la justice. »

Entre la classe ouvrière et les intérêts de grands groupes miniers, l'État sud-africain et sa direction ANC ont choisi depuis longtemps.

Lucien Déroit



Assurance-chômage : un accord de la honte

Au moment où le chômage explose, où les plans de licenciements se multiplient et ravagent des régions entières, patronat et syndicats ont conclu un accord qui fait encore reculer les droits à l'assurance-chômage.



Ils ont repris, en l'aggravant, l'accord de novembre 2023, resté en plan faute d'agrément par le gouvernement.

Soutenu en particulier par la CFDT et la CFTC, cet accord entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2025, après validation par le gouvernement. Il ne contient pratiquement que des attaques contre les travailleurs et les chômeurs.

Les signataires ne peuvent même pas prétendre un déficit de l'Unedic, le gestionnaire de l'assurance-chômage : ses comptes sont excédentaires. Mais 2,5 milliards d'euros supplémentaires seront économisés par an, entièrement aux dépens des travailleurs privés d'emplois. En effet, non seulement le patronat ne fournira pas

un centime supplémentaire, mais la baisse de ses cotisations chômage, qui passeront de 4,05 % à 4 %, est confirmée et sera appliquée en mai prochain. Ce cadeau coûtera 1,5 milliard d'euros sur quatre ans à l'Unedic.

Côté chômeurs, les attaques tombent dru. L'indemnité journalière sera versée sur des mois de 30 jours et non la durée réelle, volant ainsi cinq à six jours par an aux allocataires. Les aides pour les chômeurs créateurs d'entreprises seront revues à la baisse. À cela s'ajoutera la baisse drastique des indemnités des travailleurs frontaliers. Celles-ci ne seraient plus calculées sur la base du salaire réellement perçu – souvent plus élevé par exemple en Suisse ou au Luxembourg – mais avec un taux de diminution pouvant atteindre 40 %. Ils ne pourront pas non plus refuser plus de deux offres d'emploi en France, même très inférieures à leur précédent niveau de salaire, sans perdre leur droit à l'indemnisation. 260 millions d'euros par an leur seront ainsi volés.

Enfin, l'accord sur l'emploi des seniors aggrave encore le recul de deux ans de l'âge de départ en retraite. Il fait reculer de deux ans les dispositifs permettant aux plus vieux travailleurs de bénéficier d'une indemnisation prolongée. Actuellement, les chômeurs de 53 ans peuvent bénéficier d'une allocation-chômage pendant 22,5 mois et ceux de 55 ans peuvent en bénéficier pendant 27 mois. Ces paliers passeront à 55 et 57 ans alors que, particulièrement après 50 ans, il est très difficile de retrouver un emploi. Cela signifie que les travailleurs éjectés de leur emploi se retrouveront beaucoup plus vite en fin de droits, ne percevant que les minima sociaux.

Le gouvernement, le Medef et les syndicats signataires se sont félicités du retour du prétendu dialogue social. Si le patronat obtient la signature et la caution de dirigeants des bureaucraties ouvrières pour des mesures scélérates contre les travailleurs qu'il licencie, pourquoi s'en priverait-il ?

Christian Bernac

Auchan – Clermont-Ferrand : les travailleurs se mobilisent

Mardi 5 novembre, l'annonce de la fermeture, dès mai 2025, d'Auchan Croix-de-Neyrat avait été ressentie comme un coup de massue par les 194 salariés de l'hypermarché et l'ensemble de la population de ce quartier populaire au nord de Clermont-Ferrand.

L'abattement a rapidement fait place à la colère. Vendredi 15 novembre, à l'appel des syndicats, une grande partie des employés du magasin étaient en grève. La manifestation organisée ce jour-là dès 9 heures a regroupé près de 400 personnes. Des employés d'autres magasins et entrepôts Auchan venus de la région et parfois de beaucoup plus loin (Villeneuve-d'Ascq, Montpellier, etc.) mais aussi de nombreux militants des entreprises voisines, notamment de Michelin où de l'usine en grève de Vencorex de Pont-de-Claix, ont tenu à

être présents.

Les manifestants ont envahi le magasin puis la galerie marchande, scandant notamment : « Aucun licenciement ». Scandalisés par le mensonge des prétendues « difficultés » du groupe, ils ont rappelé que celui-ci a fait 1,5 milliard de bénéfices en 2023 et a trouvé les fonds pour racheter des dizaines de supermarchés et magasins Casino.

Un travailleur de Michelin a dénoncé les suppressions d'emplois : « L'objectif de Michelin n'est pas de fabriquer des pneus, comme celui d'Auchan n'est pas de

vendre du sucre ou du lait. Ce sont des machines à faire du fric. Et, pour eux, nous ne serions que des pions. Mais il y a quand même une limite à ça, et c'est nous qui pouvons la fixer car c'est nous qui faisons tout tourner et qui fabriquons leurs profits. [...] Face à toutes ces annonces de suppression d'emplois, le monde du travail devra imposer l'interdiction des licenciements. »

Des habitants du quartier ont exprimé leur solidarité avec le personnel, qu'ils connaissent parfois depuis trente ans, et leur colère : « Vous êtes le cœur de ce quartier. Et quand on nous enlève le cœur, on meurt. » Cette première manifestation réussie est un encouragement pour tous à continuer la mobilisation.

Correspondant LO



Gifi : caisses vidées et poches pleines

L'annonce a eu l'effet d'un coup de tonnerre parmi les 6 500 salariés de Gifi : l'enseigne est à vendre et, apprend-on, pourrait être liquidée si un repreneur ne se manifestait pas rapidement. Ce n'est pas un problème par contre pour le vendeur, classé depuis des années parmi les 150 plus grosses fortunes du pays.

Gifi compte aujourd'hui près de 600 magasins en France et une centaine en Europe. Spécialisée dans la vente de produits de bazar à prix discount, l'enseigne et surtout son créateur et actionnaire unique, Philippe Ginestet, ont fait leur pelote tout au long de ces années, comme les concurrents Action, BM ou La Foir'Fouille.

Aujourd'hui, le patron de Gifi déclare des difficultés de trésorerie,

une baisse de chiffre d'affaires et un endettement insurmontable. Mais l'endettement de Gifi, qu'il a organisé et amplifié avec les rachats successifs de Tati, Besson chaussures et Bricolex, ne l'a en rien appauvri. La famille Ginestet en a même profité pour placer des capitaux dans des vignobles, des casinos, et surtout dans l'immobilier.

Et si les difficultés de trésorerie annoncées sont une vraie menace pour les travailleurs de Gifi, elles sont, à l'inverse, une aubaine pour Ginestet comme pour les candidats à la reprise. Les actionnaires de ces groupes sont tous riches à milliards. C'est dire que les travailleurs de Gifi ont de bonnes raisons de faire le bazar pour défendre leurs emplois.

Philippe Logier

SNCF – Lyon: morcellement et mise en concurrence

Jeudi 21 novembre, l'ensemble des syndicats de l'entreprise appelle à une grève contre la liquidation de Fret SNCF, coupée en deux filiales, contre la suppression de 500 postes, et contre les filialisations et privatisations de lignes de trains de voyageurs.

À Lyon, dans les bureaux de Fret SNCF, l'inquiétude est grande car personne ne sait à quelle sauce il sera mangé, alors qu'au triage de Sibelin, les cheminots de l'atelier de maintenance de locomotives de fret de la nouvelle filiale Technis seront séparés de leurs collègues qui trient les wagons, rattachés à Hexafret.

Cet éclatement de la SNCF en une multitude de filiales n'est pas nouveau mais s'accélère. Les gares

fonctionnent largement grâce à des travailleurs d'entreprises privées, au nettoyage, pour la restauration dans les trains ou à la sécurité. À la gare de Lyon-Part-Dieu, les cheminots employés par la SNCF pour accueillir les voyageurs sont de moins en moins nombreux, et ce sont les agents de sécurité de sociétés privées qui les renseignent, pour un salaire inférieur de plusieurs centaines d'euros. Pour l'accueil en gare,

une nouvelle entreprise est apparue, Enjoï, qui appartient au groupe Samsic, propriété de la famille Roulleau (150^e fortune au classement *Challenges*). Mais si Enjoï s'inspire du verbe anglais « apprécier », les conditions de travail n'y sont guère appréciables, avec des contrats précaires, à temps partiel, et payés au smic

À la gare de la Part-Dieu, la prise en charge des personnes handicapées est effectuée par Itirémia, une ex-filiale SNCF rachetée par le même groupe Samsic en 2018. Depuis, le nombre de jours de récupération a chuté, la charge de travail a augmenté et les salaires sont tombés au niveau du smic. À

la gare de Lyon-Perrache, les cheminots de la SNCF faisant le même travail ont des salaires moins ridicules et des conditions de travail moins difficiles. Ainsi dans la même ville, à quelques kilomètres de distance, les dégâts des filialisations et privatisations sont bien concrets et visibles.

Établir des frontières artificielles entre travailleurs est une politique systématique des patrons. Elle sert d'argument à l'encadrement, qui répète que face à la concurrence, il faudrait accepter le sous-effectif et les tâches supplémentaires. Mais au quotidien, cette politique de division déraile. Bien des travailleurs ont

des liens amicaux ou familiaux avec ceux des autres entreprises, ils travaillent ensemble et s'entraident. Quand, en début d'été, les travailleurs d'Itirémia de la Part-Dieu ont mené une série de débrayages pour obtenir 300 euros de prime JO, leur lutte a été suivie et soutenue par les travailleurs des autres entreprises de la gare.

Le sentiment que tout le monde est dans la même galère existe, et si les patrons mènent une politique de division, c'est qu'ils savent combien les travailleurs dans leur ensemble sont une force.

Correspondant LO

Airbus Atlantic – Nantes: reprise du travail la tête haute

C'est la tête haute que les grévistes de Satys, qui assure en sous-traitance la peinture et l'étanchéité des avions sur le site d'Airbus Atlantic Nantes, ont décidé mardi 19 novembre à l'unanimité, de reprendre le travail pour le lendemain mercredi.

Sur la centaine à l'effectif sur le site nantais, une cinquantaine de travailleurs étaient en grève, le site de Malville ayant repris à l'exception de trois grévistes. La grève a commencé le 28 octobre et ils ont tenu quatorze jours sur le piquet monté chaque matin et démonté chaque soir devant l'entrée principale de l'usine. Ils étaient rejoints le midi par des travailleurs d'Airbus ou d'autres sous-traitants comme IDEA, appelés en soutien par la CGT et l'union locale Sud Loire.

La direction a joué la montre et a essayé de saper

le moral des grévistes en faisant venir des étancheurs d'autres sites, de Toulouse et même de Hambourg. Mais devant l'accumulation des pièces et le retard pris pour la production des avions, elle a enfin fini par céder sur une partie des revendications. La plus importante aux yeux des grévistes était l'obtention d'une prime de quart jamais attribuée de 52 euros par mois, à partir de janvier. Ils obtiennent aussi 500 euros de plus sur la prime de participation 2024, qui passera à 1 000 euros pour 2025 et 1 500 en 2026. Les jours de grève se-

ront retirés du salaire à partir de janvier et étalés sur trois ou quatre mois selon leur nombre.

La détermination des grévistes, jeunes en majorité, à faire plier la direction et la solidarité concrétisée aussi par une cagnotte de grève importante, ont eu raison d'une direction méprisante qui ne voulait rien céder. Mais le principal acquis de ce long mouvement a été d'apprendre à se connaître dans la bonne humeur de la grève et de former maintenant un groupe soudé qui a senti sa force. Alors qu'en temps normal les travailleurs sont dispersés aux quatre coins du site, cela devrait compter pour l'avenir.

Correspondant LO

Cantines – Saint-Denis: en grève

Depuis le 12 novembre, les cantinières, les animateurs, les ATSEM sont en grève dans les 71 écoles de Saint-Denis. Ce jour-là, seules trois écoles offraient des repas. Le jeudi, seules cinq ont fonctionné en offrant un repas froid aux élèves.

Les salariés de la ville dénoncent un sous-effectif chronique et exigent l'embauche de personnel supplémentaire. La municipalité a rendu la cantine gratuite pour tous, ce qui est bien sûr un progrès. Mais pour cela, elle a fait le choix d'externaliser le ménage des écoles pour économiser trois millions d'euros. De 2020 à 2024, la fréquentation des cantines est passée de 56 % à 74 %, ce qui montre que la gratuité répondait à un vrai besoin mais les effectifs n'ont pas suivi, si bien que la qualité du service comme des repas baisse.

Ainsi dans l'école primaire Diez, les enfants mangent le midi dans des assiettes en carton parce que les salariées de la cantine sont en nombre insuffisant pour assurer la vaisselle. Le ménage privatisé est fait par deux personnes dans une école qui compte 240 enfants. Cerise sur le gâteau, ces deux personnes de

ménage travaillent pour deux sociétés différentes. Autant dire que les conditions de travail sont inadmissibles pour les travailleurs, et que les enfants mangent mal dans des locaux mal entretenus.

Quant aux animateurs, ils sont également trop peu nombreux. Le taux d'encadrement des élèves ne cesse de se dégrader au point qu'il n'est pas rare que deux centres de loisirs doivent se regrouper simplement pour pouvoir fonctionner.

Jusqu'à présent, les élus de la ville n'ont opposé que du mépris aux revendications des agents. Ils prétendent qu'ils sont instrumentalisés par le syndicat FO en vue des élections professionnelles et les accusent également de prendre en otage les parents.

Nombre de ces derniers soutiennent au contraire le mouvement, conscients que les agents font grève aussi pour que leurs enfants soient éduqués et mangent dans des conditions dignes.

Un rassemblement de 200 personnes devant la mairie lundi 18 novembre a réuni parents et agents de la ville. La grève se poursuit.

Correspondant LO



Michelin : la colère des travailleurs licenciés

Mercredi 13 novembre, près de 200 salariés des usines Michelin de Vannes et de Cholet sont venus à Clermont-Ferrand crier leur colère contre la fermeture annoncée de leurs entreprises.

Des travailleurs des usines clermontoises les ont accueillis, ainsi que d'autres venus notamment de Bourges ou du Puy-en-Velay.

Au total, 400 personnes ont manifesté aux cris de « 50 ans pour nous user, 5 minutes pour nous jeter », « le fric aux actionnaires et nous dans la misère, de cette société-là, on n'en veut pas » depuis la place du 1^{er}-Mai

jusqu'au siège social du groupe, place des Carmes.

Là, se tenait l'après-midi un conseil économique et social central (CSEC) extraordinaire, où la direction présentait aux syndicats les grandes lignes de son plan social. Près de 1 500 travailleurs sont menacés par la fermeture des deux usines de Vannes et Cholet. Quant aux mesures de

reclassement en interne mises en avant par la direction, elles ne font pas non plus illusion. Beaucoup de salariés ont déjà vécu les mutations internes vers des sites fermés depuis : de Poitiers à Joué-lès-Tours, puis à La Roche-sur-Yon, puis à Cholet, puis à Vannes... et après ? Chacun peut juger du peu de confiance que l'on peut accorder aux discours de la direction.

Quant aux autres « solutions » que le groupe prétend avoir proposées à

tous les précédents licenciés, Michelin ne dit rien de tous ceux qui se sont retrouvés sur le carreau après un, deux ou trois ans ; ni de ceux qui ont retrouvé un emploi mais n'ont jamais retrouvé le même salaire.

Face à cette guerre déclarée aux travailleurs, beaucoup de politiciens ou dirigeants syndicaux ne font qu'évoquer une nouvelle politique industrielle. Du Premier ministre Barnier à Mathilde Panot (LFI), présente au rassemblement,

en passant par le PCF également présent, tous réclament des comptes sur les aides publiques. Mais aucun ne parle de prendre dans les 3,4 milliards d'euros de bénéfices prévus par Michelin cette année ou dans ceux des années passées.

C'est pourtant là que se trouvent les moyens de payer les salariés. Beaucoup de ceux qui étaient venus manifester le savent et sont bien décidés à vendre chèrement leur peau.

Correspondant LO

À Cholet, le combat s'organise

Lundi 18 novembre, une centaine de travailleurs réunis devant l'usine Michelin de Cholet ont élu un comité de lutte pour préparer les actions futures.

Depuis l'annonce, mardi 5 novembre, de la fermeture de l'usine d'ici six mois, la mobilisation n'a pas cessé, car se faire mettre à la porte par un groupe qui croule sous les profits accroît la colère.

En 2023, sur 2 milliards de bénéfices net, Michelin a distribué 900 millions en dividendes. Ce que la direction appelle des « mesures d'accompagnement », à savoir 35 000 euros d'indemnité supra-légale et 500 euros par année d'ancienneté, apparaît insuffisant à tout le monde, a fortiori dans un contexte où les licenciements pleuvent.

Depuis l'annonce, c'est autour du piquet installé à l'entrée que se retrouvent tous ceux qui refusent de se laisser sacrifier pour la famille Michelin et les grands actionnaires. Après une première manifestation réussie vendredi 8 novembre, où les salariés de Michelin avaient été rejoints par des centaines de travailleurs de l'agglomération et du département, le temps fort suivant a été la montée au siège clermontois de l'entreprise, mercredi 13 novembre.

Les 150 travailleurs qui ont fait le déplacement ce jour-là n'ont pas regretté le voyage ! Non seulement parce que cela faisait du bien de protester aux côtés de leurs camarades de Vannes, mais parce que le voyage a été mis à profit pour discuter de la suite du mouvement. Et puis il y avait de la fierté à voir cette manifestation faire la Une des informations le soir et le lendemain.

Jusqu'à présent, les tentatives d'affaiblir le mouvement ont échoué. La direction, secondée par la préfecture, a tiré prétexte d'articles dans la presse locale sur les « nuisances » des feux allumés au piquet pour faire intervenir les pompiers, sous escorte policière. Mais cela n'empêche pas les braseros de chauffer et les travailleurs, en grève ou non, d'être contents de se retrouver sous les barnums.

La direction essaye de diviser les travailleurs mais n'y parvient pas, car le sentiment dominant est d'être tous dans la même galère. Lundi 18, on a pu vérifier qu'il n'y a pas de fossé entre les travailleurs du piquet et ceux de l'intérieur, quand



À Vannes, le 8 novembre.

CGT MICHELIN VANNES

la direction a fait planer la menace de faire entrer un camion, alors qu'aucun ne passait depuis deux semaines. Aussitôt, les boucles WhatsApp ont été activées et plus de 150 travailleurs ont rattrapé devant et derrière les grilles. Mardi 19, la direction est revenue à la charge, cette fois en tentant de faire voter la levée du blocage, mais son petit jeu a échoué. Et la venue d'huisiers aux entrées n'a fait que raviver la détermination à poursuivre le combat.

Encouragés par les marques de soutien lors d'une distribution de tracts à la population samedi 16 novembre sur le marché, les travailleurs ont prévu de se rendre au Carrefour de l'orientation et des métiers, à la rencontre des jeunes et de leurs parents. Comme le comité de lutte l'a écrit dans un tract adressé à l'ensemble des travailleurs de l'usine : « N'acceptons pas l'inacceptable, luttons tous ensemble ! »

Correspondant LO

À Vannes, une annonce qui ne passe pas

L'annonce de la fermeture de l'usine Michelin de Vannes d'ici quelques mois a été une grande claque pour tous ses salariés, même si cela n'était pas vraiment une surprise pour la plupart d'entre eux.

Les effectifs ont déjà été réduits de manière considérable ces dernières années. Dans les années 1960, le site avait compté jusqu'à 1 600 salariés, il n'y en a plus que 299 aujourd'hui. Mardi 5 novembre, quand la direction a réuni le personnel pour annoncer que l'usine fermerait avant 2026, la réaction a été l'incompréhension, l'abattement pour certains travailleurs, mais aussi la colère de se faire ainsi jeter dehors en quelques minutes après des années d'exploitation pour les profits de Michelin.

Personne n'est dupe des promesses sur l'accompagnement des futurs licenciés. La moyenne

d'âge des ouvriers est de 50 ans, avec en moyenne 21 ans d'ancienneté, et tous savent que, dans la région de Vannes, la seule autre possibilité est l'industrie agroalimentaire, et cela n'enchant personne.

Vendredi 8 novembre, le débrayage a regroupé une centaine de salariés, soit un tiers de l'effectif, et soixante d'entre eux sont allés à Clermont-Ferrand mercredi 13 avec les collègues de Cholet, contents de se retrouver pour dire ensemble leur colère à Michelin. Des discussions ont lieu dans tous les secteurs, les travailleurs n'ont pas dit leur dernier mot.

Correspondant LO



À Cholet.

Bus de la RATP : attaques contre les travailleurs

Le réseau de la RATP sera progressivement mis en appel d'offres en treize lots. Ainsi le 12 novembre la région Île-de-France, présidée par Pécresse, a annoncé l'attribution des quatre premiers dépôts de bus de la RATP.

Les travailleurs des dépôts de Pleyel, Asnières, et Bords de Marne seront donc transférés d'ici un an dans une filiale de la RATP, et les 350 travailleurs de Bussy-Saint-Martin, en Seine-et-Marne, à Keolis.

La direction dit que les salaires seront maintenus dans le transfert. Mais il n'y aura plus d'augmentation par le passage des échelles et des échelons. Il est même prévu que la rémunération en filiale soit inférieure ; elle serait prétendument compensée par le versement d'une indemnité différentielle calculée par le repreneur, versée à 75 % durant onze mois, puis recalculée le douzième mois. Qui peut croire que cette indemnité entrera dans le calcul de la retraite ? Ou que le repreneur calculera véritablement le manque à gagner ?

Concernant les condi-

tions de travail des travailleurs des bus, la RATP a déjà supprimé six jours de repos et allongé la durée quotidienne de travail de 50 minutes par jour, sans coupure repas, avec des horaires en deux fois sur une amplitude qui atteint 13 heures. Aggraver les conditions de travail pour rentabiliser sera l'objectif des patrons et de leurs filiales, celles de la RATP ou les autres. Les travailleurs des dépôts, conducteurs, mainteneurs, contrôleurs, employés de bureau, s'inquiètent de ces transferts, malgré la propagande de la direction qui dit que tout se passera bien grâce à un « sac à dos social » qui offrirait une garantie de la rémunération et du calcul des retraites, ainsi que le maintien de l'emploi. Mais tout refus de transfert se soldera par un licenciement, assimilé à

une démission !

Dans les médias certains, à droite, prétendent que la RATP se sert de l'argent de la région pour investir dans des filiales déficitaires comme à Londres ou Dubaï. D'autres, à gauche, attaquent Pécresse et se prétendent de meilleurs gestionnaires. Mais quand la gauche dirige, comme c'est le cas pour l'agglomération de Lyon, c'est elle qui découpe le réseau TCL en lots, mis en appels d'offres.

Cette prétendue « ouverture à la concurrence » vise à rabaisser les salaires et les conditions de travail et se mènerait même si le réseau n'était pas filialisé. Les 19 000 travailleurs des bus ont les moyens de défendre leurs intérêts s'ils se mobilisent pour leurs revendications, et ils le feront avec plus de force dans le cadre d'un mouvement plus large des travailleurs, attaqués que ce soit dans la fonction publique, à la SNCF, dans les usines ou dans la grande distribution.

Correspondant LO

RATP ligne 5 : une grève très suivie

Vendredi 15 novembre, le trafic était très perturbé sur la ligne 5 du métro parisien (Bobigny-Place d'Italie), une ligne très fréquentée qui dessert trois des six grandes gares de la capitale.

La grève a été suivie par la quasi-totalité des conducteurs de la ligne. Seuls trois conducteurs de l'attachement de Bobigny ont roulé, aucun de celui d'Italie. La RATP a dû mobiliser 36 conducteurs de la réserve générale, un pool d'une cinquantaine d'autres conducteurs aptes à effectuer des remplacements sur tout le réseau, pour ne pas fermer la ligne et la faire fonctionner tant bien que mal.

Le succès de la grève exprime le mécontentement qui grandit depuis plusieurs mois vis-à-vis de l'encadrement. La hiérarchie accentue ses pressions sur les conducteurs. Certains chefs leur demandent de rester sur le lieu de travail sous prétexte de respecter les horaires, quand bien même ils ont fini leur

service et que leur présence n'est plus nécessaire. Un conducteur s'est vu retirer ainsi 1 heure 30 sur sa fiche de paie. L'encadrement leur prêche la rigueur mais n'applique pas ce principe pour lui-même. Un conducteur a été révoqué pour avoir prolongé un congé sans solde, le responsable RH ayant tout simplement « oublié » qu'il avait donné son accord. Il a fallu batailler pour que le salarié soit réintégré. Des congés payés sont écartés par erreur suite à un accident de travail.

Aux protestations la direction répond par le mépris. À une audience réclamée par les syndicats, le responsable Transports n'a rien trouvé de plus génial à dire que : « Si vous n'êtes pas contents, vous n'avez qu'à faire grève. » Les deux



Piquet de grève devant le dépôt de bus de Saint-Ouen-l'Aumône.

Bus de Cergy : les patrons passent, la force des travailleurs reste !

Depuis jeudi 7 novembre, les conducteurs de bus des dépôts FSO de Conflans-Sainte-Honorine dans les Yvelines et de Saint-Ouen-l'Aumône dans le Val-d'Oise sont en grève.

La grève est très largement suivie, aucun bus ne circule, notamment dans l'agglomération de Cergy-Pontoise. Ils se relaient 24 heures sur 24 au piquet de grève devant les deux dépôts.

Dans le cadre de la mise en concurrence, depuis le 1^{er} janvier, la Région Île-de-France a confié la gestion de ce réseau à FSO, filiale des Cars Lacroix-Savac. Les salariés conservent leurs anciennes conditions de travail durant quinze mois, mais redoutent leur remise en cause au 1^{er} avril prochain, d'autant plus que les nouveaux embauchés ne touchent déjà plus certaines primes. Mais ce sont les nouveaux services mis en place depuis septembre qui ont mis le feu aux poudres.

Le réseau a été restructuré en septembre, mais avec un nombre insuffisant de conducteurs et de bus. Les nouveaux temps de parcours sont infaisables et la direction pousse les conducteurs à repartir dès leur arrivée au terminus, sans battement pour souffler. Les services de plus de huit heures d'affilée se sont multipliés ainsi que les services en deux fois avec de grandes amplitudes horaires. La direction a aussi concocté des horaires qui

accorder certaines primes ou pauses obligatoires. Les rapports se tendent avec les voyageurs, exaspérés par la dégradation du service et les bus en retard ou qui ne passent pas du tout.

Les Cars Lacroix-Savac, détenus par le fonds financier luxembourgeois Cube Infrastructure Managers, constituent un des rares opérateurs privés du secteur. Les plus gros acteurs sont des filiales d'entreprises publiques : Keolis (SNCF), Transdev (Caisse des Dépôts), RATP-Dev et RATP-CAP. Tous cherchent par tous les moyens à pressurer les conducteurs à chaque nouveau marché.

La grève restait très largement majoritaire à son 12^e jour, et la circulation des bus toujours interrompue. Comme dans d'autres dépôts dans des circonstances similaires, les conducteurs en ont assez et refusent de se résigner. Dans les mois à venir, à la RATP à Paris et en petite couronne, d'autres transferts sont prévus dont les premiers en octobre 2025. Comme dans l'ensemble du monde du travail ces attaques faites au nom de la concurrence et de la compétitivité méritent une riposte d'ampleur.

Correspondant LO

Clinique Francheville – Périgueux : grève pour les salaires

Depuis mardi 12 novembre, une majorité des 400 salariés de la clinique privée Francheville, de Périgueux, sont en grève. Ils réclament une augmentation minimum de 100 euros net pour tous.

Les grévistes manifestent devant l'établissement avec des drapeaux, slogans et pancartes et sont très soutenus par les klaxons des voitures qui passent. Jeudi 16 novembre, les salariés du SMR, centre de réadaptation appartenant au même groupe, situé à une quinzaine de kilomètres, les ont rejoints au piquet de grève.

Les grilles de salaire n'ont pas bougé depuis de nombreuses années, et les quelques petites rallonges accordées par la direction

l'ont toujours été sous forme de primes. C'est pourquoi, à l'occasion des négociations salariales annuelles, la revendication d'un salaire décent et régulier s'est imposée chez ces salariés, principalement des femmes. Comme exemple de la raderie de GBNA (Groupe Bordeaux Nord Aquitaine), patron de cet hôpital, une infirmière qui a 37 ans d'ancienneté gagne 2 100 euros, primes comprises. Et sans les primes, de nombreux salaires sont en dessous

du smic. Les syndicats demandent l'alignement des salaires sur ceux de l'hôpital public, lequel n'est pourtant pas réputé pour ses largesses.

Pourtant, cet hôpital est l'un des trois établissements de Dordogne que possède la famille Guichard, deuxième groupe de santé privé en Nouvelle-Aquitaine où elle possède treize établissements. Réalisant un chiffre d'affaires de plus de 250 millions d'euros, les fils Guichard sont à la tête d'une fortune totale de 350 millions d'euros, d'après le magazine *Challenges*, et sont classés 375^e des 500 plus grosses fortunes de France. Et ils osent proposer aux travailleurs de se contenter de quelques dizaines d'euros de prime supplémentaires, soumis à des conditions d'assiduité.

Malgré les réquisitions du personnel, les tentatives de diversion de la direction, la participation à la grève est telle que l'activité de la clinique est sérieusement ralentie. Jusqu'à présent, la direction dit ne pas vouloir céder mais la grève tient bon et est entrée dans sa deuxième semaine.

Correspondant LO



Nos lecteurs écrivent

Mort au travail, pour le profit des patrons

Il y a deux ans, le 20 octobre 2022, mon fils est décédé à 28 ans à Acigné, en Ille-et-Vilaine, à l'usine M-Extend dite Maillieux, qui fabrique du matériel agricole. Il était intérimaire et travaillait sur une nacelle près d'un convoyeur qui tournait à vide.

Le chantier d'extension de l'usine avait pris du retard, il aurait dû se terminer ce 22 octobre. C'était son dernier jour de travail pour cette mission... et son dernier jour de vie. Mon fils travaillait pour Elitel, sous-traitant, depuis un an et demi. Il a été percuté par le convoyeur et ce premier impact l'a mis en déséquilibre. Ses collègues ont paniqué sans savoir quoi faire. Le convoyeur s'est bloqué et a été réamorçé, causant un deuxième impact qui l'a écrasé.

Depuis, je me bats pour faire reconnaître la responsabilité des patrons, donneur d'ordres et sous-traitant, mais aussi pour dénoncer les deux morts par jour au

travail en France, à cause des cadences, de la pression patronale et des économies sur la sécurité. Treize mois après l'accident, la gendarmerie m'a contactée pour m'annoncer que le dossier s'était perdu... et qu'il fallait tout refaire ! Aujourd'hui, deux ans après, le procès ne s'est toujours pas tenu. L'inspection du travail manque de moyens et vient seulement de clôturer le dossier en relevant sept manquements graves de sécurité, tous de la responsabilité de l'entreprise et des sous-traitants.

Maillieux n'a jamais manifesté le moindre soutien : pas un appel, pas une fleur, pas une plaque. Les pompes funèbres ont envoyé la facture du cercueil à Elitel, qui a fini par se résoudre à payer, et le monument funéraire est resté à notre charge, payé avec ce que nous a versé l'assurance des intérimaires. Pour eux, seul le profit compte, à n'importe quel prix.

Magda Germonville

ALINE AMODRU-DERVILLEZ



QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal novembre 2024.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées.

L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe
 Nom Prénom
 Adresse
 Code postal Ville
 Ci-joint la somme de :
 Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
 www.union-communiste.org
 contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
 Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Guyane : sécheresse et profiteurs de crise

La sécheresse exceptionnelle qui touche la région amazonienne a particulièrement frappé la Guyane ces dernières semaines.

Le niveau historiquement bas de certains fleuves, notamment le Maroni à l'ouest et l'Oyapock à l'est, a perturbé l'approvisionnement des villages accessibles uniquement en pirogue. Cela a même perturbé certains services publics, en particulier les écoles, dont certaines ont fermé faute de transport scolaire. Certains écoliers ont été transportés par les hélicoptères de l'armée à Saint-Georges et Cayenne pour rejoindre leurs internats.

Si ces villages sont très durement touchés, de grandes villes commencent aussi à l'être : Mana et Saint-Laurent-du-Maroni, où l'eau potable est devenue une denrée rare. L'eau étant pompée dans les fleuves, le bas niveau fait que la marée apporte de l'eau salée et rend celle du robinet difficilement buvable. Le 13 novembre, la mairie de Saint-Laurent a pris un arrêté avertissant que l'eau

n'était plus potable jusqu'à nouvel ordre.

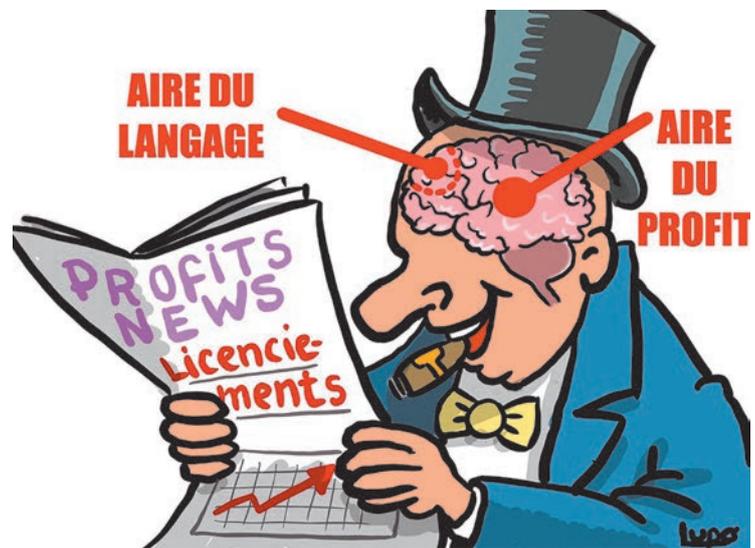
Pour ce qui est de l'isolement des villages comme des problèmes d'alimentation en eau potable, l'incurie de l'État est en cause. Ce genre de crise s'est déjà produit et celle-ci était annoncée depuis longtemps. Mais les autorités n'ont fait qu'attendre et voir venir et n'ont rien anticipé. Par-dessus tout, le sous-développement est en cause. Les plans d'une route reliant certains villages isolés existent depuis 1988, mais restent dans les tiroirs. Ils peuvent éventuellement servir lors du passage du président de la République ou du ministre des Outre-mer pour un beau discours...

Enfin, il y a aussi les profiteurs de la crise, car dans les villages isolés ou à Saint-Laurent cette crise de l'eau entraîne une augmentation outrancière des prix. On connaissait la vie chère, mais cela empire. Dans un

village comme Maripassoula, les magasins ne sont plus approvisionnés par pirogue mais par les avions d'Air Guyane et parfois par l'armée, avec cependant des volumes réduits. Les rayons sont donc en grande partie vides et le peu de produits restants voient leur prix multiplié par deux ou trois. La bouteille de gaz est passée de 70 à 100 euros, le lait en poudre de 38 à 68 euros. À Saint-Laurent, les packs d'eau dans les magasins sont rationnés à trois par famille. Le prix est autour de 4,15 euros dans les grandes enseignes et atteint 8 euros dans les petites épiceries... pour un peu plus d'un euro à Paris ! Tous ceux qui le peuvent se font livrer par des amis ou de la famille de l'eau minérale depuis Kourou ou Cayenne, où les packs sont vendus moins cher et ne sont pas rationnés.

Quand l'eau se raréfie, les profiteurs de crise, petits et surtout gros commerçants, sont à la manœuvre et prospèrent d'autant plus.

Correspondant LO



G20 : le sommet des riches à taxer

Le sommet des chefs d'État des 20 pays les plus puissants de la planète a promis, sans rire, de mieux taxer les milliardaires. C'est bien le signe qu'il n'y avait pas grand-chose à l'agenda.

Voilà ce que dit le communiqué de cette rencontre : « Nous chercherons à coopérer pour garantir que les personnes fortunées soient effectivement imposées. La coopération pourrait consister à échanger les meilleures pratiques, à encourager les débats autour des principes fiscaux et à concevoir des mécanismes anti-évasion [fiscale] ». Si un comique avait voulu se moquer de l'hypocrisie de ces dirigeants prétendant taxer les classes riches de leur pays alors qu'ils en sont les valets, il n'aurait pas fait mieux.

Ces dirigeants disent représenter la population de leur pays, mais quels intérêts Macron a-t-il défendus lors de sa tournée en Argentine, au Brésil et au Chili si ce n'est ceux de la grande bourgeoisie française ? Quels intérêts représentent Biden et Trump, qui le remplacera bientôt, si ce n'est ceux des magnats américains du pétrole, de l'automobile et de la finance... Quant aux dirigeants des pays comme la Chine ou la Russie, eux aussi défendent les intérêts des

classes riches, à commencer par leurs intérêts financiers personnels.

Il paraît que les travaux d'un économiste américain spécialiste des inégalités, Gabriel Zucman, ont servi de référence lors de ce sommet. Selon cet économiste, un impôt de 2 % sur la fortune des 3 000 milliardaires de la planète rapporterait 250 milliards de dollars. Donc, un impôt de 20 % rapporterait 2 500 milliards de dollars. Et que rapporterait d'exproprier ces 3 000 milliardaires ? En réalité, infiniment plus que ce qu'une simple règle de trois donnerait, car ce serait mettre la main sur des pans entiers de l'économie mondiale, ce qui donnerait la possibilité de la faire fonctionner dans l'intérêt général et pas pour rapporter du profit à ces 3 000 milliardaires. Il est incontestable que les huit milliards d'êtres humains y trouveraient largement leur compte.

C'est bien cette expropriation qui doit devenir un objectif pour la classe ouvrière de tous les pays.

Pierre Royan



Le niveau de l'eau baisse dans le Maroni.

Cosmétiques : profits sans maquillage

Eyes-liners, crayons à lèvres, après-shampoings, masques capillaires... font partie des produits cosmétiques désignés par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) comme contenant des substances chimiques dangereuses.

Sur les 4 500 produits contrôlés, 6 % contiennent des substances chimiques dont l'action peut réduire la fertilité et augmenter les risques de cancer. Ils

sont vendus en Europe, où pourtant la législation ainsi que la convention de Stockholm sur les produits polluants organiques persistants les interdisent.

Légaux ou non, dangereux ou non... ces considérations sont loin des préoccupations des capitalistes qui s'enrichissent sur le marché des cosmétiques. Tant qu'ils gagnent, ils jouent, et a priori, ce n'est pas cette agence européenne qui les effraye. La preuve : c'est sans se cacher qu'ils utilisent ces

substances. En effet, il n'a pas été besoin de réaliser des analyses complexes en laboratoire, l'ECHA n'a eu qu'à lire la liste des ingrédients figurant sur les emballages pour désigner les produits problématiques.

Maintenant, cette agence dit que les autorités compétentes ont pris des mesures pour retirer ces

produits du marché. Mais depuis combien de temps utilise-t-on ces produits dangereux ?

Faire confiance à cette nouvelle déclaration officielle serait comme penser que les crèmes antirides stoppent réellement le vieillissement de la peau.

Joséphine Sina